

## **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le onze mai à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire.

**Etaiant présents :** MM. Dominique DHUMEAUX, Philippe BERGUES, Maxime BARILLEAU, Yoann BEREL, Jean-Claude CHAMPION, Jean-Luc LOUEDEC, Laurent NICOLLE, Mmes Christine BOUCHER, Emilie GERVAIS, Yolande GUÉRIN, Marion LE BLAY, Fanny MAUBOUSSIN, Sidonie QUERVILLE

**Etaiant absents excusés :** M. Aurélien AUBERT, Mme Jocelyne PAVY

Madame Jocelyne PAVY a donné procuration à Madame Yolande GUÉRIN.

**Date de convocation :** 5 mai 2022

**Date de publication :** 13 mai 2022

**Nombre de membres :**

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Secrétaire de séance : Emilie GERVAIS

Formant la majorité des membres en exercice.

Le procès-verbal de la séance du 6 avril 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

////////////////////////////////////

### **Ordre du jour**

Le maire rappelle l'ordre du jour de la séance et propose d'ajouter à l'ordre du jour, deux délégations de pouvoir pour la signature d'actes notariés ainsi que le projet de station-service. Le conseil municipal donne son accord pour l'ajout de ces sujets.

Par ailleurs, il est demandé si le conseil souhaite ajouter d'autres points. Madame Marion LE BLAY souhaite faire un point sur le projet de réalisation d'un city-stade, Madame Sidonie QUERVILLE, référente pour 1000 cafés souhaite aborder le sujet de la reprise du commerce. Madame Emilie GERVAIS, souhaite s'exprimer sur le ramassage des ordures ménagères. Enfin, Monsieur Laurent NICOLLE demande à ajouter un point sur le projet de béguinage.

////////////////////////////////////

### **Lotissement « Les Grands Jardins II » : résultats de la consultation – désignation des entreprises retenues (22.37)**

Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse des offres réalisé par le Cabinet Loiseau.

Le marché est divisé en 2 lots :



//

### **Lotissement Les Grands Jardins II – attribution du nom à la rue (22.39)**

Monsieur le Maire prend la parole. Il est nécessaire de déterminer le nom que portera la rue du lotissement « Les Grands Jardins II ». Plusieurs propositions ont été exprimées par les habitants de la commune.

Après délibération, le conseil municipal, à l’unanimité :

- **Attribue** le nom suivant « Chemin de la Gée »
- **Détermine** les adresses suivantes

<b>A gauche de la rue</b>	<b>A droite de la rue</b>
1 chemin de la Gée	2 chemin de la Gée
3 chemin de la Gée	4 chemin de la Gée
5 chemin de la Gée	6 chemin de la Gée
7 chemin de la Gée	8 chemin de la Gée
9 chemin de la Gée	10 chemin de la Gée
11 chemin de la Gée	12 chemin de la Gée
13 chemin de la Gée	14 chemin de la Gée
15 chemin de la Gée	
17 chemin de la Gée	
19 chemin de la Gée	
21 chemin de la Gée	

**La délibération n°22.39 abroge et remplace la délibération n°22.09 en date du 23 février 2022.**

//

### **Adoption du projet de territoire (22.40)**

Monsieur Philippe BERGUES prend la parole. Il rappelle le processus d’élaboration du projet de territoire qui a débuté en octobre 2020.

Rappel de l’objectif du projet de territoire : définir une feuille de route commune et concertée pour le devenir du territoire du Val de Sarthe sur un premier horizon de 10/15 ans, et dans le but de répondre aux enjeux écologiques, sociaux et démocratiques de plus en plus prégnants.

Par ailleurs, il en précise les orientations définies par ce projet de territoire.

Après délibération, le conseil municipal, à l’unanimité :

- **Adopte** le projet de territoire annexé à la délibération



<b>Subventions aux associations 2022</b>			
<b>Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)</b>	<b>Subvention de fonctionnement 2022</b>	<b>Subvention de projet-action 2022</b>	<b>Commentaire</b>
CCAS	3 000,00 €		
<b>Sous-total</b>	<b>3 000,00 €</b>		
<b>Vie Sociale</b>	<b>Subvention de fonctionnement 2022</b>	<b>Subvention de projet-action 2022</b>	<b>Commentaire</b>
ADMR	50,00 €		
AFN de Fercé-sur-Sarthe	170,00 €		
Amicale des Aînés de Fercé-sur-Sarthe	200,00 €		
<b>Sous-total</b>	<b>420,00 €</b>		
<b>Culture</b>	<b>Subvention de fonctionnement 2022</b>	<b>Subvention de projet-action 2022</b>	<b>Commentaire</b>
Association Culturelle Cantonale (A.C.C.)	96,19 €		
Café Mémoire	350,00 €	350,00 €	
Par Les Villages		2 000,00 €	
<b>Sous-total</b>	<b>446,19 €</b>	<b>2 350,00 €</b>	
<b>Loisirs</b>	<b>Subvention de fonctionnement 2022</b>	<b>Subvention de projet-action 2022</b>	<b>Commentaire</b>
Club Animation & Loisirs	550,00 €		
Ludothèque La Suze-sur-Sarthe	189,00 €		
Association Les Voiv'rires	125,00 €		
<b>Sous-total</b>	<b>864,00 €</b>		
<b>Sport</b>	<b>Subvention de fonctionnement 2022</b>	<b>Subvention de projet-action 2022</b>	<b>Commentaire</b>
La Pétanque Fercéenne			<i>étude en cours</i>
US Archers 72	400,00 €		
US Fercé sur Sarthe	2 200,00 €		
<b>Sous-total</b>	<b>2 600,00 €</b>		
<b>Scolaire</b>	<b>Subvention de fonctionnement 2022</b>	<b>Subvention de projet-action 2022</b>	<b>Commentaire</b>
Association des Parents de l'Ecole de Fercé-sur-Sarthe	200,00 €		<i>Manque de précisions pour la subvention projet-action</i>
Coopérative Scolaire			<i>Manque de précisions</i>
<b>Sous-total</b>	<b>200,00 €</b>		
<b>Nature</b>	<b>Subvention de fonctionnement 2022</b>	<b>Subvention de projet-action 2022</b>	<b>Commentaire</b>
Groupeement de Défense contre les Organismes Nuisibles de Fercé-sur-Sarthe	120,00 €		
<b>Sous-total</b>	<b>120,00 €</b>		
<b>Autres</b>			
Provision pour les voyages scolaires des collégiens : 10 % du montant de la participation des parents	500,00 €		
Provision pour subvention exceptionnelle	1 085,00 €		
<b>Sous-total</b>	<b>1 585,00 €</b>		
<b>TOTAL par catégorie</b>	<b>9 235,19 €</b>	<b>2 350,00 €</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>11 585,19 €</b>		

////////////////////////////////////

## **Réflexion sur l'aménagement de la parcelle C 310**

La commune va prochainement acquérir la parcelle C 310. Située en entrée de village, le long de la route départementale n°309, Monsieur le Maire demande aux élus présents de réfléchir à son aménagement.

Plusieurs idées sont soumises :

- La création de deux passages piétons rue de Maigné et rue du Mans, face à l'abribus
- L'installation d'une ombrière photovoltaïque
- Le déplacement du point d'apport volontaire, actuellement installé aux abords du cimetière



Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Valide** les points énoncés ci-dessus
- **Demande** la poursuite du projet d'installation d'une station-service sur le territoire de la commune

////////////////////////////////////

## **Affaires diverses**

- Un point sur l'avancement du projet de béguinage est donné.
- Laurent NICOLLE et Philippe BERGUES rendent compte de la restauration du clocher de l'église.
- Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil municipal quant au devenir du projet de réhabilitation du Groupe Scolaire et de la Maison du Temps Libre. Les élus souhaitent poursuivre ce projet et demandent l'élaboration d'un avant-projet définitif par un architecte.
- Il est proposé de faire évoluer les horaires d'ouverture de la mairie. Dorénavant, la mairie sera fermée le mercredi et ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi toute la journée.
- Madame Marion LE BLAY rend compte de l'avancement du projet de city stade. Les devis sont en cours. Un dossier de demande de subvention sera constitué.
- Madame Sidonie QUERVILLE, référente pour le programme 1000 Cafés donne des nouvelles des échanges qu'elle a eu avec la personne en charge du recrutement.
- Déchets ménagers : Madame Emilie GERVAIS informe le conseil municipal de l'échéance au 31 décembre 2022 du marché de ramassage des ordures ménagères. Une étude est en cours pour l'évolution de ce service.
- Une réunion publique d'information au sujet du déploiement de la fibre sera organisée en juin.
- Date commission « voirie – bâtiment – urbanisme » : mercredi 25 mai à 18h30
- Prochaine séance du conseil municipal : mercredi 22 juin à 20h

**La séance est levée à 23h06.**

////////////////////////////////////

**Ce compte-rendu comporte les délibérations numérotées de 22.37 à 22.44.**

M. Dominique DHUMEAUX	M. Philippe BERGUES	Mme Marion LE BLAY	M. Maxime BARILLEAU

M. Aurélien AUBERT	M. Yoann BEREL	M. Jean-Claude CHAMPION	M. Jean-Luc LOUEDEC
Absent excusé			
M. Laurent NICOLLE	Mme Christine BOUCHER	Mme Emilie GERVAIS	Mme Yolande GUERIN
Mme Fanny MAUBOUSSIN	Mme Jocelyne PAVY	Mme Sidonie QUERVILLE	
	Absente excusée		